

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

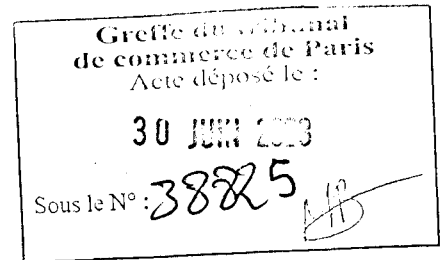
Numéro de gestion : 2019 B 07558 Numéro SIREN : 849 138 185 Nom ou dénomination : A B Consulting
--

Ce dépôt a été enregistré le 27/06/2023 sous le numéro de dépôt 38825

A B CONSULTING

Société à Actions Simplifiées
Au capital de 1 000 Euros
Siège social : 45 rue de Boulainvilliers
75016 – PARIS

RCS PARIS 849 138 185



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 09 MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois et le neuf mai, à neuf heures, les associés se sont réunis au siège social en assemblée générale ordinaire sur convocation de la présidence.

Est présent :

Monsieur BONNOT Alain,
Propriétaire de 100 actions

Total des actions présentes ou représentées : 100 actions sur les 100 actions composant le capital social.

Monsieur BONNOT Alain préside la séance en qualité de président associé unique.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- Le rapport de gestion de la présidence ;
- L'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du nouveau Code de Commerce
- Le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 Mars 1967 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'Assemblée sur sa demande, lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

A handwritten signature in the bottom right corner of the page.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour, suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et affectation des résultats ;
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du nouveau Code de Commerce ;
- Approbation de ces conventions,
- Approbation rémunération du président,
- Quitus à la présidence,
- Questions diverses ;

Le Président donne lecture :

- Du rapport de gestion de la présidence ;
- Du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du nouveau Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la présidence sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2012 lesquels font apparaître un bénéfice de 92 805 Euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la présidence de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adopté à l'unanimité.



DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à : 92 805 Euros.

- Report à nouveau 92 805 Euros

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la présidence mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 223-19 du nouveau Code du Commerce en prend acte purement et simplement.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

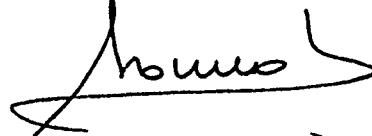
L'assemblée générale, confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10 heures.

De tous ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la présidence, ainsi que par tous les associés présents.

Le Président.

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'Houss', written over a horizontal line.

A B CONSULTING
45 RUE DE BOULAINVILLIERS

75016 PARIS

BILAN
Présenté en Euros

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

édité le 22/06/2023

Certifié Conforme à l'Original

Notaire

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

Edité le 22/06/2023

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)						
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	2 049		2 049	0,40	19 158	4,40
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	935		935	0,18	1 161	0,27
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	503 064		503 064	99,41	414 896	95,33
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	506 048		506 048	100,00	435 215	100,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	506 048		506 048	100,00	435 215	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

Edité le 22/06/2023

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000)	1 000	0,20	1 000	0,23
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	100	0,02	100	0,02
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	335 956	66,39	145 720	33,48
Résultat de l'exercice	92 805	18,34	190 236	43,71
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	429 861	84,94	337 056	77,45
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires	118	0,02		
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	32 134	6,35	32 134	7,38
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 201	7,55	16 712	3,84
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices	3 935	0,78	38 592	8,87
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			8 922	2,05
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	1 800	0,36	1 800	0,41
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	76 187	15,06	98 159	22,55
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	506 048	100,00	435 215	100,00